

ASSOCIATION
LOI 1901
N°953014949

Pascal Thoyer

Président

Centre associatif Française
Bonn

14, rue Théodore Prévost
95290 L'Isle-Adam

Email : ca@iasef.fr

www.iasef.fr

**DANS CE
NUMÉRO :**

- Une journée d'échanges sur l'avenir des forêts... 2
- Création d'une section Mycologie... 3
- L'AGE, L'AGO, un résumé de l'ordre du jour... 4
- Présence au Forum de Associations ... 5
- Le port de plaisance fluvial à l'Isle-Adam 5
- Une opération de biodiversité à l'Isle-Adam... 6
- Présence à la fête de la campagne... 7
- Faites connaissance avec nos forêts... 7
- La gestion de nos forêts, la réalité d'aujourd'hui... 8
- Calendrier des activités 2010 / 2011... 8



Maison des Associations de L'Isle-Adam

Initiatives Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

2010 OCTOBRE

BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 12



Merci Alban pour ton implication



Bienvenue à Pascal Thoyer

Passage de témoin des Présidents

Le changement dans la continuité ...

A travers ce titre, je tenais à tous vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée et vous dire le plaisir que j'ai eu à présider jusqu'à fin octobre le conseil d'administration.

Avec une poignée d'amis, nous avons décidé de prendre en main cette association, j'ai tenu immédiatement à préciser que je n'étais pas un spécialiste ni en botanique ni en sylviculture mais un agitateur d'idées. Notre principale ambition était de faire revivre cette association.

Dès mon élection, j'avais annoncé quelques priorités :

- augmenter rapidement les effectifs, et faire venir à nous des personnes compétentes dans divers domaines .
- informer, par un bulletin trimestriel, les adhérents de nos actions et de nos activités.
- mener de front une action pédagogique (*mieux faire connaître les espaces naturels*).
- défendre les espaces naturels et les massifs forestiers du val d'Oise et de par notre sérieux et nos expertises, devenir un interlocuteur crédible et incontournable.

Lors de la dernière Assemblée Générale du 23 Octobre 2010, à la lecture des rapports, moral et financier que vous avez tous deux votés à l'unanimité, vous avez pu constater que les objectifs que nous nous étions fixés étaient atteints au-delà, je vous l'avoue, de mes espérances.

La compétence indispensable au bon fonctionnement de notre association est là. J'ai donc décidé de quitter le poste de Président tout en restant membre du conseil d'administration. L'équipe qui a été élue est déjà très soudée. Je ne peux que me féliciter de la nomination de mon ami Pascal Thoyer au poste de Président. Il est, j'en suis sûr, très motivé et très compétent et saura poursuivre avec succès les activités de notre association.

En conclusion, je souhaite à Pascal et son équipe, bon courage et bonne chance.

Alban CHARLET

Oh ! l'automne l'automne a fait mourir l'été... (G. Apollinaire)



Une journée d'échanges sur l'avenir de nos forêts...

« Nous sommes très heureux et honorés d'accueillir aujourd'hui à L'Isle-Adam cette journée d'étude de la Fédération nationale des amis des Forêts. Nous sommes assurés de débats passionnants animés par des intervenants de grande qualité qui sont les acteurs de tout premier plan du développement des énergies renouvelables ».



Philippe Leroy
Président de la fédération des sociétés des amis des forêts



Alban Charlet
Président de l'IASSEF



Philippe Van de Maele
Président de l'ADEME



Bernard Gamblin de l'ONF
Directeur technique-commercial



Laurent de Sutter
Président de l'UIPP



Pierre de Montlivault « Dalkia »
Directeur des nouvelles offres énergétiques



Ces propos ont été tenus en ouverture de cette journée du 10 Septembre dernier par M. le Député Maire Axel Poniatowski. C'est effectivement sous la présidence de PH. Leroy que se sont succédés ces différents acteurs durant la séance plénière du matin (un résumé en images ci-contre).

Notre président A. Charlet profita de ce grand rendez-vous annuel des professionnels du bois pour rappeler que dans la gestion de nos forêts, il est indispensable de trouver le juste équilibre. Le classement de nos forêts d'accueil en forêts de protection permettra d'imposer voire de rétablir les caractéristiques de l'écho système forestier.



Après un sympathique déjeuner servi au restaurant de la plage, les participants ont pris place dans des bus afin de se retrouver sur le site de la 1ère chaufferie à bois de France située à St Ouen l'Aumône.



Chacun aura pu apprécier la présentation fort intéressante sur le fonctionnement de l'ensemble des installations. C'est après avoir chaleureusement remercié M. le directeur et l'ensemble de ses collaborateurs que le groupe a repris la route, destination la forêt de l'Isle-Adam.



(suite) Les visites de la journée...



Nos hôtes de l'ONF, Messieurs James, Dutour et Vardon nous ont fait découvrir un lieu réaménagé en zone humide ainsi que de nombreux spécimens d'arbres exceptionnels aux essences diverses, situés sur la même parcelle.



M. Vardon (ONF) dirige la visite en forêt



De retour à l'Isle-Adam en fin d'après-midi, avant de prendre congés, chacun a pu apprécier la sympathique collation qui avait été préparée par les services réception de la ville. Un grand merci à Alain Héaulme pour la parfaite coordination dans l'organisation de cette journée. Merci également à Laurent Cassignard pour avoir assuré la sonorisation des extérieurs.



Création d'une section Mycologique avec Daniel Maurel...

Nous qui vivons à proximité des 3 forêts, avons une grande chance : Outre la qualité de l'air, la forêt fournit une partie importante de l'oxygène que nous respirons. Elle fixe aussi des poussières (dont certains polluants) grâce notamment aux mousses, lichens, et à la rosée. Elle constitue aussi un puits de carbone par fixation du gaz carbonique dans le bois et les sols et un réservoir de biodiversité et d'habitats de faune et de flore. Parmi tous ces trésors que nous devons absolument préserver pour notre descendance, les champignons ont aussi une grande importance : Ils sont la preuve du bon fonctionnement de l'écosystème et de la bonne santé du biotope où ils se développent.

Certains d'entre eux, aidés des bactéries, décomposent la matière organique morte (bois morts, feuilles tombées, cadavres ou excréments). Ils jouent un rôle important de nettoyeurs et participent à l'élaboration de l'humus. Sans eux, la terre serait envahie de déchets de toutes sortes, sur plus d'un mètre d'épaisseur ; certains autres vivent en symbiose avec des arbres ou des plantes, pour des échanges positifs réciproques, c'est pourquoi il ne faut pas les détruire, même s'ils ne sont pas comestibles.

Avec la section mycologie, nous allons répondre à cette demande de culture, et il y a de quoi découvrir ! Quand on sait que les biologistes estiment à plus de 200 000 les espèces dans la nature, bien que moins de 100 000 aient été identifiées à ce jour. Près de 2000 nouvelles espèces sont découvertes chaque année. En France, parmi les plus connues, on sait qu'il existe :

- 2300 espèces de cortinaires
- 500 espèces de russules
- 220 espèces de lépiotes
- 150 espèces de bolets au moins

Pour vous faire découvrir cet univers passionnant et progresser avec vous dans sa connaissance, nous allons :

- Organiser des sorties en forêt en semaine et en week-end
- Organiser des expositions mycologiques et des conférences de mycologues de la Société Mycologique de France dont je suis membre.
- Faire des inventaires des espèces de nos forêts.

Et tout cela dans la bonne humeur et la joie du : « Plus Agissant Culturel ».



AGE et AGO, un résumé de l'ordre du jour...

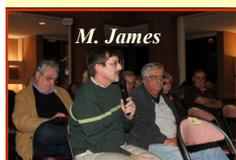
L'assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 23 octobre en préambule de l'AGO annuelle de notre association afin que les membres puissent se prononcer sur la modification des statuts proposée par le conseil d'administration. Ces modifications comportaient 3 volets.

-Notre nouvelle raison sociale est : **I**nitatives et **A**ctions pour la **S**auvegarde de l'**E**nvironnement et des **F**orêts. La suppression de la référence, trop restrictive, à L'Isle-Adam donnera un atout supplémentaire pour obtenir un agrément départemental.

-Notre sigle est donc **IASSEF**, en adéquation avec les références du site internet.

-Notre exercice sera dorénavant présenté en année civile. Par conséquent, l'appel des cotisations sera effectué tout début 2011.

Ces trois résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Notre président a remercié les personnes présentes et a précisé que notre association n'en sera que plus performante.



M. James

Puis ce fut le moment de l'assemblée générale ordinaire pour laquelle M. James, Directeur de l'agence de Versailles de l'ONF nous a honorés de sa présence, celle-ci ayant généré d'intéressants débats.

Le président A. Charlet a présenté son rapport moral et a donné ensuite la parole aux différents pilotes des commissions forêts et eau qui ont présenté leurs deux motions ainsi qu'aux porteurs des projets, haie de biodiversité et projet universitaire pédagogique. L'ensemble a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Il en a été de même du rapport financier présenté par notre trésorier. Notre président a renouvelé ses remerciements aux personnes présentes pour leur confiance.



P. Thoyer



MC Gaudefroy

Il a ensuite été procédé au renouvellement des administrateurs sortants et à l'élection des candidats. 3 administrateurs candidats ont été réélus : A. Charlet, F. Dupille, P. Sayegh et 2 nouveaux candidats élus : C. Garcia et P. Thoyer. Votre nouveau Conseil d'Administration est désormais composé de 15 membres

A l'issue de cette AGO, les administrateurs se sont isolés pour, élire à l'unanimité le nouveau président IASEF, Pascal Thoyer, reconduire le bureau et enfin, nommer A. Charlet, président d'honneur.



L. Cassignard

L'après-midi s'est conclue par un pot de l'amitié animé par de nombreuses discussions intéressantes et passionnées.

J. Lemarquand (secrétaire)



JM. Ternisien



Composition du nouveau conseil d'administration :

Président: **Pascal Thoyer**

Président d'honneur: **Alban Charlet (groupe forêt)**

Vice-Présidents: **Laurent Cassignard (pilote commission communication)** **François Dupille**

Trésorier: **Pierre Sayegh** Trésorière adjointe: **Marie-Claire Gaudefroy-Valibouse (pilote du groupe forêt)**

Secrétaire: **Jacques Lemarquand (pilote du groupe eau)** Secrétaire-adjoint: **Jean-Marie Ternisien**

Membres: **Patrick Duprez (groupe forêt)** **Christine Garcia (groupe forêt)** **Françoise Gordes**

Alain-Claude Héaulme (groupe forêt) **Violaine Gabut (groupe eau)** **Hélène Goude** **Elodie Morel**

Présence au forum des associations...



Quelques membres du conseil d'administration étaient présents sur notre stand et renseignaient les visiteurs venus nombreux

Le port de plaisance à l'Isle-Adam, aujourd'hui plus qu'un projet...



Le projet de port de plaisance fluvial à L'Isle-Adam devient aujourd'hui une réalité. Indépendamment des retombées touristiques et socio-économiques indéniables, cet aménagement comporte un volet environnemental sensible. En effet, au regard des premières esquisses proposées, il détruirait la dernière zone humide Adamoise proche de l'Oise.



Dans le principe, la position de IASEF reposera sur la motion eau validée lors de notre dernière assemblée générale :

- Demande d'une étude de biotope approfondie et indépendante sur ce projet impactant un plan d'eau anthropique
- Demande de compensation des dommages sur le milieu naturel à proportion égale.



Nous avons noté avec intérêt l'annonce effectuée par M. le Député Maire dans son édit du dernier bulletin d'information municipale, de la création d'une réserve naturelle de biodiversité de cinq hectares en amont du port. IASEF participera au débat public et se prononcera en temps voulu au vu du projet développé et des procédures entreprises.

J.Lemarquand (groupe eau)



Quelques futurs locataires du site



La grenouille verte



Le Hérisson



L'araignée



L'Abeille



Les Nénuphars



Le Rouge-gorge

La biodiversité, un bel exemple à l'Isle-Adam...

En cette année internationale de la biodiversité, notre association **IASEF**, en partenariat avec la *Randonnée Nature Découverte Adamoise (RND)*, la *Ligue de protection des oiseaux (LPO-IDF)* et la *ville de l'Isle Adam* va procéder à l'aménagement d'un espace accès sur la diversité des écosystèmes s'inscrivant ainsi dans le développement durable de la ville. La parcelle de 2500m² retenue se situe en contre bas du rond point des héros de la résistance, entre l'avenue du Chemin vert et des Carrières de Cassan. Une prairie naturelle fleurie, bordée par une haie champêtre accueillera une mare, un muret de pierres et un amas de bois.



Cette réalisation sera effectuée en deux phases.

Dans un premier temps, soit le 20 Novembre prochain week-end des journées nationales de l'arbre, seront réalisées, la plantation de la haie champêtre et la mise en place de l'amas de bois. A l'automne 2011, grâce au financement de la municipalité et de la réserve parlementaire de M. le Député Maire Axel Poniatowski, la mare naturelle sera créée. Suivront, le muret de pierres sèches et la prairie naturelle.

Les membres de notre association sont les bienvenus et pourront ainsi participer à l'aménagement de cet espace naturel de 10H30 à 17H.

Le projet a également un objectif pédagogique qui sera proposé aux élèves des écoles primaires. Le but est de leur montrer la diversité de la faune et de la flore, et les interactions entre leurs représentants. On attirera l'attention des enfants sur la fragilité du milieu naturel et les risques que représente la présence d'espèces invasives. On cherchera également à susciter leur émerveillement en leur faisant découvrir un monde parfois effrayant et parfois magnifique comme la métamorphose d'une libellule.

JM. Ternisien (pilote du projet)



Fête de la campagne...



IASEF était présent dans le village des associations locales et proposait de signer la **pétition** relative à la protection des forêts du Val d'Oise.



Faites connaissance avec nos forêts...

La surface boisée en France : (sources, Journal les Echos 6 Sept 10)
 15,1 millions d'hectares.
 74% de la surface boisée est privée et très morcelée.
 8% de la surface totale n'est pas exploitable pour des raisons techniques.
 La surface protégée de façon intégrale avoisinerait 1,5%.
 Cet espace boisé depuis 2006 aurait tendance à stagner, voire à régresser selon les sources.

Le volume du bois produit par an :
 154 millions de mètres cubes.

Volume de bois récolté en France :
 57 millions de mètres cubes par an dont 21,5 millions pour les grumes, 11,5 millions pour le papier et les panneaux, Le solde pour le bois de chauffe.

Le Grenelle de l'environnement encourage le développement du bois énergie et le bois de construction. Le gouvernement s'est fixé comme objectif « augmenter la récolte bois en France de 40% en 2020 »



Les trois forêts domaniales du Val d'Oise : (d'après les études fournies par le CG du Val d'Oise)

- La forêt de Carnelle, 975 hectares, s'étend sur 6 communes, elle est composée de 65% de futaies, de chênes et de hêtres, elle est aussi peuplée de châtaigniers.
- La forêt de L'Isle-Adam, 1548 hectares, s'étend sur 9 communes. Le chêne représente 60% du peuplement, le reste est composé de frênes, charmes, hêtres, tilleuls et quelques résineux.
- La forêt de Montmorency, 1972 hectares, s'étend sur 13 communes. Elle est composée à 90% de châtaigniers et autres variétés : le chêne, le hêtre, le bouleau, et quelques résineux.



Malgré la proximité de Paris, le Val d'Oise est un département possédant plus de 24 300 ha de bois et forêts, ainsi 17 % du territoire valoisien est forestier. Généralement ces forêts sont situées sur les buttes ou en fond de vallée. Parfois les forêts sont localisées en limite des villes et apportent un lieu de détente et un poumon vert à la population voisine.

Ce sont essentiellement des peuplements de feuillus (93 % sur la région IDF avec surtout du chêne pédonculé, du chêne sessile, du frêne, du châtaignier et seulement 7 % de résineux : pin sylvestre, douglas, ...) traité en taillis sous futaies. Les propriétaires des forêts dans le Val d'Oise sont variés : l'Etat, les collectivités et les propriétaires forestiers privés. Ces derniers possèdent 75 % des forêts du département, l'Etat 19 %, la région 4 %, le département 1.5 % et les communes 0.5 %.

Calendrier des Activités 2010/2011



11 Décembre

Leclerc de l'Isle-Adam

Conférence de
L. Cassignard
« La biodiversité »



22 Janvier

16h Galette

des rois
réservée



aux adhérents

Pavillon Magalon

05 Février

à 20H30

Conférence
de JL. Barailler



« les mustélidés »

Maison de l'amitié
L'Isle-Adam

25 Février

à 20H30

Conférence
de D. Maurel sur les
Champignons
Pavillon Magalon
À L'Isle-Adam



19 Mars

Nuit de la
Chouette

Exposition au
Pavillon Magalon
l'Isle-Adam. Projection
de 10H à 18H
et sortie à 20H



26 Mars

Opération
Nettoyons la Nature
Forêt de l'Isle-Adam



La gestion de nos forêts, la réalité d'aujourd'hui...

Le département abrite trois grands massifs domaniaux représentant 4500 ha : la **Forêt de Montmorency**, la **Forêt de l'Isle-Adam**, la **Forêt de Carnelle**.

Ces trois massifs forestiers sont très fréquentés. Par exemple : la forêt de Montmorency accueille plus de 10 millions de visiteurs par an. Cet afflux doit, bien évidemment, être géré. L'Office National des Forêts est chargé de la gestion de ces forêts appartenant à l'Etat ouvertes au public et le Conseil Général participe pour moitié aux dépenses liées à l'accueil du public et à la biodiversité.

La Région Ile-de-France est aussi propriétaire ou gestionnaire de 4 forêts ou d'espaces naturels boisés sur le territoire valoisien : la **Forêt de la Roche-Guyon (309 hectares)**, le **Bois d'Ecouen (82 hectares)**, le **Bois de Galluis à Frémainville (189 hectares)**, les **Buttes du Parisis (493 ha)**, la **Butte Pinson (91 ha)**, le **Bois de Boissy (92 ha)**, le **Marais de Stors (63 ha)**, la **Plaine de Pierrelaye (427 ha)**, le **plateau d'Andilly (93 ha)**

Le département est propriétaire de 4 forêts couvrant environ 380 hectares : la **Forêt de l'Hautail** à Jouy-le-Moutier et Boisemont (128 hectares) en lisière de la ville nouvelle de Cergy Pontoise, le **Bois de Morval** à Guiry-en-Vexin (60 hectares), le **Bois de la Tour du Lay** à Ronquerolles et Parmain (146 hectares), l'**Ile des Aubins** à Bruyères-sur-Oise (20 hectares).

Outre les forêts, le département est aussi propriétaire de deux parcs urbains, le **Parc Schlumberger** à Cormeilles-en-Parisis (7,5 hectares) dont il assure intégralement l'aménagement et l'entretien, et le **Parc de Grouchy** à Osny (22 hectares pour la partie départementale et 18 hectares pour la partie communale).



Quels sont les dangers qui menacent nos forêts ?

« les engagements de 2007 » Au nom des économies d'énergie, du Grenelle de l'environnement groupe 2, mettait en avant le bois comme énergie renouvelable et préconisait : « *produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité* ». Cela devait être une démarche concertée dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts.

Que constatons-nous aujourd'hui ?

- Un objectif imposé par le gouvernement et sans aucune concertation, d'augmenter de 40% la production bois sur le territoire à l'horizon 2020.
- Des groupes de travail mis en place appelés « chartes forestières » sans aucun pouvoir financier et où les associations écologistes sont absentes pour ne pas entraver leurs conclusions.
- Des plans nouveaux, plans d'aménagement pour lesquels la préoccupation première est de répondre au besoin du marché du bois sans se soucier du temps de régénération naturelle des forêts.
- Des plans où il n'est nullement tenu compte de la situation particulière des forêts du Val d'Oise, placées en zone périurbaine avec une vocation de « poumon vert » pour l'Ile de France et d'accueil du public.



Un organisme d'état chargé de la gestion des forêts domaniales (l'ONF) dont les ressources liées à la fluctuation du cours du bois et le désengagement de l'état ont fait baisser de 40% ses recettes en 2009, le manque de moyen se traduit par : des baisses drastiques dans les effectifs et le malaise interne que cela engendre, dégradation du climat constaté à l'extérieur de l'entreprise, une nécessité pour l'entreprise de pratiquer des coupes économiques se substituant aux coupes d'entretien indispensables à la bonne santé de nos forêts.

Par manque de moyen, obligation de sélectionner dans les missions qui sont confiées à ce grand service public, qui se traduisent sur le terrain par des contrôles moins rigoureux des sociétés privées adjudicatrices qui interviennent dans les parcelles, report de travaux d'entretien, etc. ...

Que propose l'IASEF :

Des actions fortes de sensibilisation auprès des habitants et leurs élus pour demander :

- Un moratoire sur les coupes programmées,
- La révision des plans d'aménagements pour qu'ils prennent en compte le temps de régénération naturelle des forêts et qu'ils soient les garants du statut de forêt d'accueil et non forêt d'exploitation en zone périurbaine,
- Le retour d'une entreprise publique garante d'une sylviculture durable avec les moyens stables en équation avec ses missions et non tributaires des fluctuations du cours du bois.

Cette entreprise travaille sur la durée, elle a donc besoin de visibilité pour assurer correctement sa mission de service public.

Pour toutes ces raisons, je vous remercie de vous manifester : en effet, nous avons lancé une pétition. Il est impératif que vous vous engagiez...Soyez fidèle à l'IASEF...Signez la pétition! Vous pouvez le faire aussi sur notre site www.iasef.fr

Alban CHARLET (groupe forêts)

*Ce bulletin IASEF portant le N°12 a été rédigé par les membres de la commission communication.
Mise en page par F. Dupille sur Publisher . Impression des Mille et Une Feuilles à Beaumont/Oise (95260)*